

*Requests* the Executive Secretary to make a report to the next session of the Commission on the organization and activities of the Bureau and on any problems which may arise.

15. PLAN FOR THE 1948 ISSUE OF THE *ECONOMIC SURVEY OF ASIA AND THE FAR EAST*

*Resolution of 11 December 1948*  
(E/CN.11/179)

*The Economic Commission for Asia and the Far East,*

*Having noted* the plan for the 1948 issue of the *Economic Survey of Asia and the Far East* (E/CN.11/139),

*Having noted* also that the Secretariat of the United Nations proposes to draw upon regional economic surveys in the preparation of its 1948 edition of the *World Economic Report*, and in order to enable the ECAFE secretariat to prepare a preliminary draft in time for the United Nations Secretariat,

*Resolves :*

1. That the secretariat proceed with the preparation of the 1948 *Survey* in accordance with the proposed outline as modified by the decisions of the *Ad Hoc* Committee on the 1948 *Survey* ;

2. That governments in the region supply relevant data and information available to them, covering part or the whole of the year 1948, so as to reach the secretariat by 15 February 1949 ;

3. That member governments designate economists or other appropriate officers as correspondents for the purpose of expediting the provision of the necessary information ; and

4. That the secretariat be suitably expanded with a view to tackling additional research programmes that have engaged from the proceedings of the present session.

16a. DATE OF THE FIFTH SESSION OF THE COMMISSION

*Resolution of 6 December 1948*  
(E/CN.11/163)

*The Economic Commission for Asia and the Far East*

*Resolves* to hold its fifth session within the first half-year of 1949.

16b. DATE OF THE FIFTH SESSION OF THE COMMISSION

*Resolution of 11 December 1948*  
(E/CN.11/181)

*The Economic Commission for Asia and the Far East,*

*Having* in mind the necessity for allowing any subsidiary bodies that may be set up, and the secretariat, sufficient time to perform the functions laid upon them, and

*Invite* le Secrétaire exécutif à présenter à la Commission lors de sa prochaine session un rapport sur l'organisation et les travaux du Bureau ainsi que sur les problèmes qui viendraient à se poser dans ce domaine.

15. PLAN POUR L'ÉDITION DE 1948 DE L'*ÉTUDE ÉCONOMIQUE SUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT*

*Résolution du 11 décembre 1948*  
(E/CN.11/179)

*La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,*

*Ayant pris acte* du plan pour l'édition de 1948 de l'*Étude économique sur l'Asie et l'Extrême-Orient* (E/CN.11/139),

*Ayant constaté* également que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies se propose de s'inspirer des études économiques régionales pour préparer l'édition de 1948 de son *Rapport sur l'économie mondiale* ; et, en vue de permettre au secrétariat de la Commission de préparer un avant-projet qui parvienne en temps utile au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies,

*Décide*

1. Que le secrétariat entreprendra la préparation de l'*Étude* pour 1948 en s'inspirant du plan proposé, tel qu'il a été modifié par les décisions du Comité spécial chargé de l'*Étude économique* pour 1948 ;

2. Que les gouvernements des pays membres de la Commission fourniront les données et les renseignements dont ils peuvent disposer en ce qui concerne l'année 1948 ou une partie de cette année, de manière à les faire parvenir au secrétariat le 15 février 1949 au plus tard ;

3. Que les gouvernements des États membres désigneront des économistes ou d'autres fonctionnaires compétents en qualité de correspondants, afin d'accélérer l'envoi des renseignements nécessaires ; et

4. Qu'il faudra augmenter les effectifs du secrétariat, de manière à pouvoir s'occuper des nouveaux programmes de recherches qu'ont rendu nécessaires les débats de la présente session.

16a. DATE DE LA CINQUIÈME SESSION DE LA COMMISSION

*Résolution du 6 décembre 1948*  
(E/CN.11/163)

*La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,*

*Décide* de tenir sa cinquième session au cours du premier semestre de l'année 1949.

16b. DATE DE LA CINQUIÈME SESSION DE LA COMMISSION

*Résolution du 11 décembre 1948*  
(E/CN.11/181)

*La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,*

*Tenant compte* du fait qu'il est nécessaire de donner aux organismes subsidiaires qui pourront être créés et au secrétariat un délai suffisant pour s'acquitter des fonctions qui leur ont été confiées, et